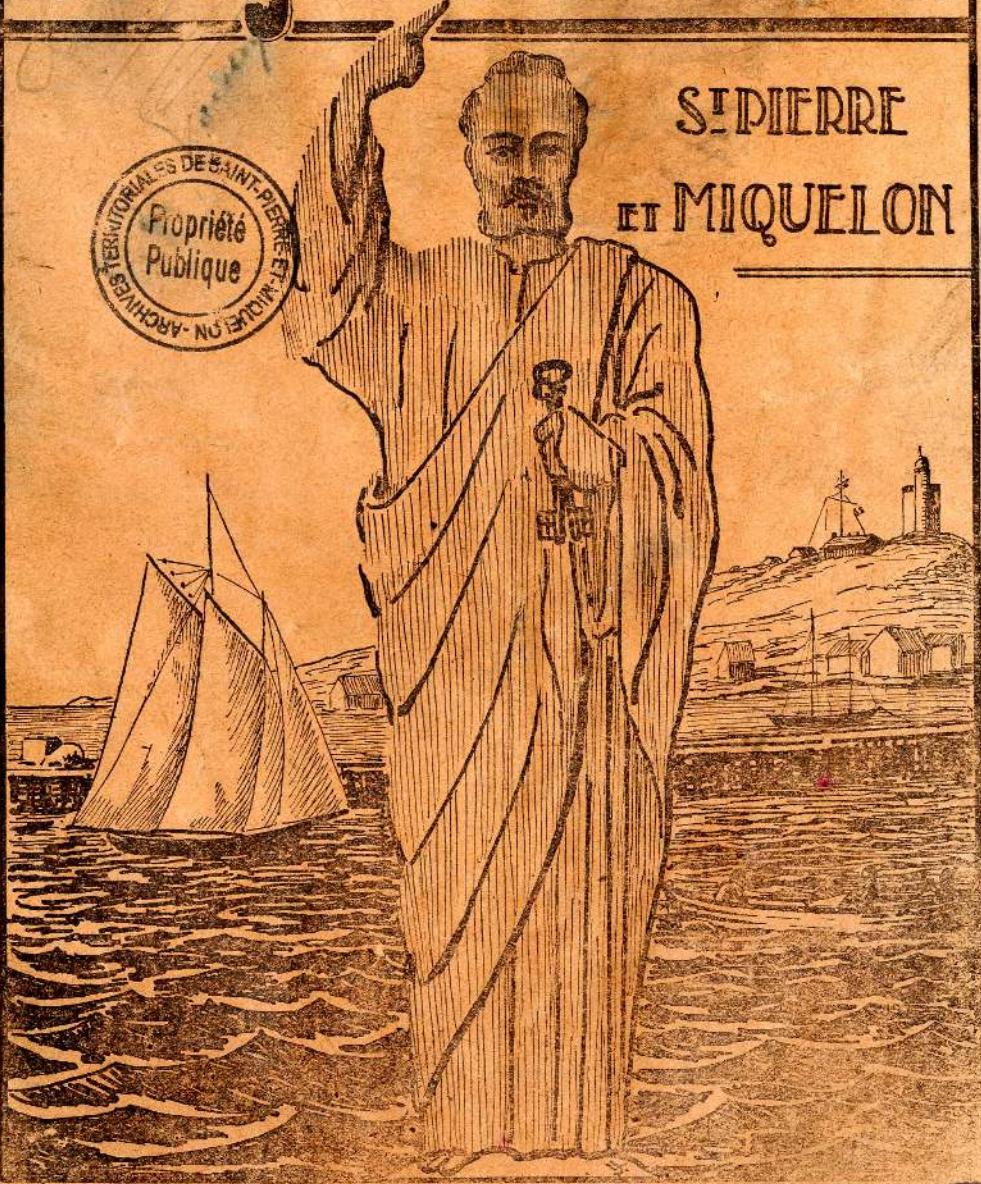


Le Foyer Paroissial

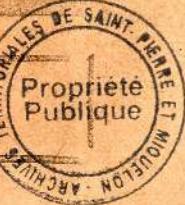
Saint-Pierre
et Miquelon



BULLETIN N°

15 JANVIER 1931

1931





LES PAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIERE - SAINT-PIERRE

Grand choix de linoleums

Passages tolle cirée - Carpettes linoleum - Carpettes de laine

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs

Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,

Verre ordinaire et imprimé, etc.

Articles de chasse

Plomb - Cartouches - Capsules, etc.

Outils tous genres

Marque « Stanley »

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES D'EAU - SALLES de BAISNS

CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

AGENTS DES USINES RENAULT

Groupes électrogènes - Moteurs Industriels - Moteurs Marins

à Essence et Huile lourde

Dévis et renseignements gratuits

Consultez nos Prix

Propriété
Publique

Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

**Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres
Warehouse avec Quai**

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Accachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineering Co, Middletown, Conn

Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co of New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONALE »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil Co Ltd.

— FREE AIR —

SAINT-PIERRE (îles St-Pierre et Miquelon)

Louis Hardy Lagravillais,

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co

Collin et Bourrisset Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.

Pierre LE TIEC

Alimentation générale

Produits de choix

Deini gros et détail

Pension-Restaurant

M^{me} Cadet-Etcheverry,
Quai de la Roncière.

HÔTEL ROBERT

Quai de la République

Pierre LÉGASSE

Boulangerie - Epicerie

Commission - Consignation

Grains et Farines en gros et
en détail.

A. MAUFROY

Quai de la République

Commission - Représentation

Importation - Exportation.

PIERRE COCNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

American House

Vins et spiritueux. - Où de la Roncière

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légitime
Oufs, etc. Fournisseur des navires



4

Le chocolat au lait NESTLÉ

donne la force et la santé, non seulement



aux enfants, mais
à toute personne

qui travaille beaucoup intellectuellement
et physiquement.

Radios

SCOTT de LUXE ALLWAVE



derniers modèles 11 et 15
lampes livrés avec Antenne
Spéciale et Jeu de lampes de
rechange. Le Scott de Luxe
n'existe pas en série. - Chaque
appareil exécuté sur Commande
est livré avec garantie
de 5 ans.

Prospectus et Prix sur demande

H. A. PATUREL

agent, à Saint-Pierre et Miquelon,



Monseigneur Poisson, préfet apostolique, emprunte la voie du Foyer Paroissial

pour remercier avec une reconnaissance émue toutes les personnes qui ont bien voulu lui donner les marques de leur sympathie à l'occasion de la mort de son père.

L'assistance au service a été très nombreuse. Nombreuses aussi les visites et les cartes. - Merci.

Il recommande encore ses chers défunts à la piété de tous.



Service paroissial et Renseignements divers

INSCRIPTION DE MESSES. — S'adresser au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ; le soir, de 2 à 3 h.

CONFÉSSIONS. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Pendant les vacances, à 5 h. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

BAPTÈMES. — Tous les jours, — à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

A l'occasion d'un baptême solennel à l'église, on peut demander une sonnerie de cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit présenté *dans les huit jours* qui suivent sa naissance.

Le baptême privé, appelé aussi ONDÖIEMENT, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être supplées au plus tôt

PARRAIN, MARRAINE. — Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être représenté « par procureur » c'est-à-dire par une autre personne : dans ce cas, cette personne ne contracte aucune parenté spirituelle.

MARIAGES. — *Au moins quinze jours avant*, se présenter pour les publications. Fournir les *certificats de baptême de date récente*, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse ; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans qui aurait été faite ailleurs ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé : celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (C. 1082), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

En règle générale, un mariage ne peut être célébré que trois jours pleins après la dernière publication.

COMMUNION A DOMICILE. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

FUNÉRAILLES. — Pour tout ce qui concerne la sépulture et les cérémonies funèbres, s'adresser sans retard au presbytère.

BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE. — Elle est ouverte *chaque dimanche, après la grand'messe*.



Calendrier du Mois de Février 1936.

N. B.— Les Messes ont lieu, *les dimanches et jours de fêtes* à 6 h. $\frac{1}{2}$, 8 h. et 10 h.; *les autres jours* à 6 h. $\frac{1}{2}$ et 8 h.—

1 Samedi.— St Ignace, év. et mart. A 6 h. $\frac{1}{2}$, messe de la Confrérie du Rosaire.— Le soir, à 6 h., chapelet et salut.—

2 Dimanche.— Fête de la Purification de la B. V. M.— Anniversaire de la mort (1852) du Vénérable Serviteur de Dieu François-Marie-Paul Libermann, un des Fondateurs de la Congrégation du St Esprit et du Coeur de Marie.— A 10 h., ayant la Gd Messe, bénédiction des cierges — A 2 h., Vêpres, Salut, procession ~~men-~~ scuelle ; puis instruction pour les personnes de langue anglaise, dans la chapelle du Sacré-Cœur.—

N. B.— Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

4 Mardi.— St André Corsini, conf.— Le soir à 8 h. 1/2 au Foyer Paroissial, Conférence avec projections pour les grandes personnes.

6 Jeudi.— St Théle, év. et mart.— Anniversaire de l'élection (1922) de N. S. Père Pie XI.— A la messe de 8 h., com. mens. de la Ligue Eucharistique.— Le soir, à 8 h., réunion de l'Heure Sainte pour les Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

7 Vendredi.— 1^{er} du mois.— St Romuald, abbé.— A 6 h. 1/2, messe de la Confrérie du Sacré-Cœur.— Après la messe de 8 h., exposition du T. S. Sacrement.— Le soir à 8 h., office du Sacré-Cœur.

8 Samedi.— Le soir, à 8 h. $\frac{1}{2}$, *Radio* : Causerie religieuse.

9 Dimanche de la Septuagésime.— A la messe de 6 h. $\frac{1}{2}$, com. mens. des hommes de la Confrérie du T.S. Sacrement.

11 Mardi.— 2^{me} du mois.— Fête de l'Apparition de l'Immaculée à Lourdes (1858) et fête de St Adolphe.— A 8 h., messe de Monseigneur, avec chants.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

12 Mercredi.— Les 7 Fondateurs de l'Ordre des Servites — Anniversaire du couronnement de N. S. le Pape Pie XI.

16 Dimanche de la Septuagésime.— 3^{me} du mois.— A la messe de 8 h., com. mens. des jeunes filles.— Après les Vêpres, réunion des Enfants de Marie dans la chapelle du Sacré-Cœur.

19 Mercredi.— 3^{me} du mois.— Le soir, à 8 h., office des Mères Chrétiennes.—

23 Dimanche de la Quinquagésime.— 4^{me} du mois.— A la messe de 8 h., com. mens. des garçons.— Après la Gd Messe, le T. S. Sacrement sera exposé pour les prières dites des *Quarantes Heures*.— A 2 h., Vêpres et chapelet.— A 8 h. Complies et procession du T.S. Sacrement à l'intérieur de l'église.— A 9 h., Adoration nocturne pour les hommes dans la chapelle du Sacré-Cœur.

24 Lundi.— Après la Messe de 8 h., exposition du T.S. Sacrement— Le soir à 8 h. Complies et bénédiction.— A 9 h., Adoration nocturne *comme la veille*.

15 Mardi.— St Mathieu, apôtre.— Après la Messe de 8 h., exposition du T. S. Sacrement. Le soir à 6 h. complies et bénédiction.

26 Mercredi des Cendres, et *commencement du Carême*.— Avant la messe de 8 h., bénédiction et imposition des Cendres.— Le soir, à 8 h., bénédiction et imposition des Cendres aux personnes qui ne les auraient pas reçues le matin.

27 Jeudi.— Le soir à 4 h. 1/2, au Foyer Paroissial, projections sur le Catéchisme pour les enfants.

29 Samedi.— A 6 h. $\frac{1}{2}$, messe et com. mens. des Enf. de Marie.— Le soir à 6 h : chapelet et salut.



Le 1er Janvier à l'Église.

L'an passé. L'an nouveau.

En présentant à la paroisse ses vœux de Bonne Année Monseigneur a fait une petite revue de la vie spirituelle de l'année qui venait de finir.

Pour une population d'environ 3.500 habitants il y a eu en 1935 :

102 baptêmes	30 mariages
65 confirmations	60 enterrements.
2.800 communions pascales	68 communions privées.
environ 57.000 communions de dévotion	

Les faits saillants de l'année ont été :

Le Jubilé dont les trois journées ont attiré à l'église une grande affluence.

Le remplacement de la Croix du Calvaire par une procession triomphale qui restera comme un heureux souvenir dans toutes les mémoires.

L'achat d'un nouvel orgue de 14 jeux monté en quelques jours par M. Ledoux de la Maison Casavant (St Hyacinthe, Canada).

Il faut constater une répercussion assez profonde du désarroi social et économique sur un certain nombre de fidèles. En face de difficultés nouvelles, on hésite à se montrer franchement chrétien.

Souhaitons que tous comprennent la nécessité de ne pas céder un pouce de terrain religieux et de pratiquer, chacun dans son milieu, l'action catholique.

Faites vivre et prospérer votre petite revue
en payant largement votre abonnement
en trouvant des abonnés nouveaux
en mettant des annonces.

Faites la connaître autour de vous.



Le vendredi 10 Janvier, un télégramme annonçait à Monseigneur la mort de son père à l'âge de 79 ans.

Ce deuil lui a été rendu plus pénible par la récente disparition de sa chère mère.

Un service solennel a été célébré le mardi 14 janvier, dans l'église de St Pierre, pour le repos de l'âme du regretté défunt.

Tous les fidèles de la Préfecture n'oublieront pas leur pasteur dans cette douloureuse épreuve et prieront pour ses bien-aimés parents.

Actes Paroissiaux

DU 15 DECEMBRE AU 15 JANVIER 1936

BAPTÈMES. — Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise.

Le 15 décembre, — LEBUF Henriette-Ar'elte ; Parrain : François Robert ; Marraine : Odette Légasse. — DESDOUETS Gérard-Alexandre ; Parrain : Pierre Desdouets ; Marraine : Sarah Slaney. — LAFITTE Raymond-Rosalie ; Parrain : Alexis Planté ; Marraine : Marguerite Artur. — *Le 16*, — LEBARS Augusta-Jeanne ; Parrain : Jean LeBars ; Marraine : Camille LeBars. — *Le 26*, — GIRARDIN Max-Ange ; Parrain : Marcel Girardin ; Marraine : Georgette Rio. — *Le 29*, — DE ARBURN Noël-René ; Parrain : Joseph Bry ; Marraine : Marie De Arburn. — SIOSSE Noëla-Marie ; Parrain : Eugène Siosse ; Marraine : Marie Langlois.

MARIAGES. Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

Le 31 décembre, — Edouard FOUCARD et Annie WALSH. — *Le 13 janvier*, — Auguste PEIGNEY et Jeanne FRIOL.

SÉPULTURES.—Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne

Le 19 décembre, — ALLEN MAHÉ Amélie, née Slaney, 25 ans, — *Le 28*, — LEMOINE William 12 ans. — DUPUY Jean B^e, 73 ans. — *Le 31*, — APESTÉ-GUY Jeannine, 15 mois. — *Le 4 janvier*, — PATUREL Yvonne, née Girardin, 22 ans. — *Le 13*, — CAZIER Adèle, née Ruault, 73 ans.



LA BONNE PAGE

Il faut étudier Jésus-Christ

Nous voudrions aborder, dans le présent article, *le sujet le plus vital et, j'ajoute, le plus beau et le plus passionnant de toute la théologie catholique*, un sujet qu'à l'exemple de l'artiste de génie Fra Angelico il faudrait traiter à genoux : *Jésus-Christ*.

Peut-être sa physionomie est-elle encore, pour plus d'un de nos Lecteurs, comme enveloppée d'ombre, mais à mesure qu'elle s'accusera sous leurs yeux dans un relief plus précis, je ne doute pas qu'elle ne les attire, qu'elle ne les subjuge, qu'elle ne les transforme et ne les fasse s'écrier, à leur tour, dans un acte de foi : « Mon Seigneur et mon Dieu ! »

Je plaindrais les âmes qui demeurerait insensibles au charme pénétrant qui se dégage de la personne de Jésus, les âmes qui, en l'écoutant, en le voyant agir, en le touchant pour ainsi dire dans la vivante réalité de l'Histoire, ne sentirait pas leur foi et leur amour grandir et ne seraient tentées de redire la parole des disciples d'Emmaüs : « Est-ce que notre cœur n'était pas brûlant en nous, lorsqu'il nous parlait sur le chemin ? »

L'Eglise, dont nous sommes les fidèles, ne s'est pas fondée toute seule : elle est précisément l'œuvre de Jésus-Christ. Elle tient de Lui sa constitution, sa hiérarchie, tous ses droits. Si l'Eglise enseigne, c'est au nom de Jésus-Christ : « Allez, enseignez », a-t-il dit à ses Apôtres. Si elle gouverne, c'est par l'autorité de Jésus-Christ : « Qui vous écoute m'écoute, qui vous méprise me méprise ». Si elle sanctifie les âmes, c'est par la grâce, par les sacrements de Jésus-Christ : « Personne ne va au Père, si ce n'est par moi ».

Tout, donc, dans l'Eglise se réfère à Jésus-Christ, à vrai dire elle n'est que son extention dans le monde, son « corps mystique » : c'est elle qui nous Le fait connaître, elle qui nous Le donne — d'ailleurs aussi réellement qu'il est possible, surtout dans l'Eucharistie.

Mais l'Eglise elle-même, vous le voyez, ne se comprend que par Jésus-Christ.

Qu'est-ce donc que Jésus-Christ ?

C'est un homme, sans doute, mais c'est aussi le Fils de Dieu, Dieu lui-même. Quiconque nierait ce dogme fondamental de notre foi cesserait d'être chrétien.



De ce dogme, il semble que nous ayons une démonstration suffisante dans le simple raisonnement que voici :

Jésus-Christ s'est proclamé Dieu, égal à son Père, et l'Evangile est plein de son affirmation.

De cette affirmation, inouïe jusqu'à Lui, il a fourni la preuve par l'enseignement de sa doctrine, par ses miracles, par sa vie et par sa mort,

La divinité de Jésus-Christ est donc une vérité, elle s'impose à tout esprit droit qui a lu l'Evangile.

Comment se fait-il pourtant que ce dogme ait rencontré tant de contradicteurs ?

Ah ! c'est qu'il heurte les passions humaines. Et, je vous le demande, quelle vérité, même le plus solidement établie, pourrait échapper aux attaques, lorsqu'elle intéresse la conduite de notre vie : Un cœur mal disposé a toujours quelque objection à formuler, même contre la vérité la plus éclatante.

**La Communion Solennelle et la Confirmation
sont fixées à St Pierre
au dimanche 7 Juin.**

LA MORUE FRANÇAISE

L'assemblée générale de la Société anonyme « La Morue Française » a modifié comme suit l'article 3 de ses statuts

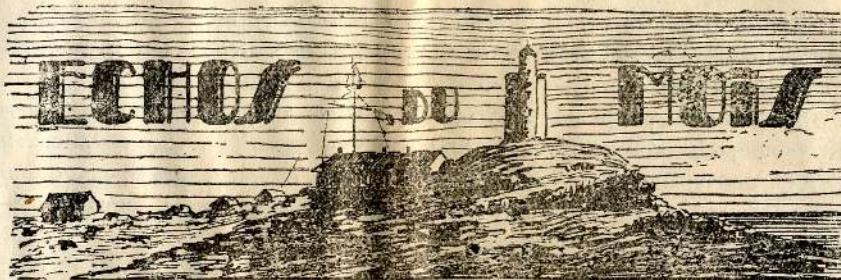
« La société prend la dénomination de : Compagnie générale de grande pêche ; Par abréviation : C. G. P. Elle aura la faculté d'employer comme sous-titre la dénomination de : La Morue française.

Une réponse d'enfant

Deux enfants sortaient du catéchisme. Le plus jeune dit à l'autre :

— On vient de nous enseigner que Dieu est partout. Comment cela peut-il être, puisqu'on ne le voit nulle part ?

— Ah ! tu ne comprends pas ! répond alors le plus âgé ; mais comprends-tu comment, lorsque dans un verre d'eau tu as mis du sucre, et que le sucre est fondu, tu vois bien l'eau et tu ne vois plus le sucre ? Et cependant il y est.



La campagne du Timbre. — Pour la lutte contre la Tuberculose, malheureusement assez répandue chez nous, s'est ouverte au début de décembre la campagne du Timbre.

M. le Docteur Vernier a rappelé à la Radio la nécessité de la lutte contre cette maladie sournoise et terrible. Puis, cherchant au bon endroit ses collaborateurs bénévoles il a remis les vignettes, petites et grandes, aux différentes écoles dont les enfants firent assaut de vitesse pour placer leurs carnets et rapporter les sous.

En quelques jours, 2.000 fr. environ ont été ramassés ainsi, qui serviront en grande partie à faciliter aux familles contaminées la lutte contre le fléau.

Voilà une campagne vivement menée....et productive !

Le Cinéma. — Le dimanche 22 décembre a été inaugurée la nouvelle salle de cinéma Ruault-Cazier.

Cette salle a nom : Jacques Cartier. Elle occupe le rectangle de l'ancienne Maison Chartier (en face de la Banque), augmentée de la cour qui la séparait de la boucherie Robert. De vastes proportions, offrant toute sécurité en cas de panique, elle est à la fois très confortable et très élégante. Les autorités civiles et religieuses, ainsi qu'une grande partie de la population se pressait à la séance inaugurale. Dans un petit mot de bienvenue, le « speaker » remercia les St Pierrais de leur sympathie et donna la devise de la maison : « un spectacle sain pour une population honnête ». La première soirée de la Salle Jacques Cartier a eu plein succès.

Bureau de placement. — En raison du chômage et à l'occasion de difficultés administratives au sujet des bonnes anglaises, un bureau de placement a été constitué à la Gendarmerie.

Ce bureau concentre les offres et les demandes pour l'emploi des Français (Hommes, Femmes, Jeunes filles), en vue de faciliter, aux uns la main d'œuvre nécessaire à leur industrie, à leur commerce, à leur ménage ; aux autres un gain rénumérateur.



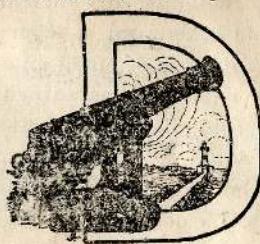
Noël.— L'assistance aux offices est souvent, à St Pierre, en fonction du temps ; or il fait doux, très doux. La terre est bien encore recouverte de glace, mais la marche est assez facile. C'est la joie, c'est la bonne joie religieuse dans nos foyers.

Minuit moins le quart. Les cloches, à toute volée, annoncent à la terre St Pierraise la nouvelle.... Vite, un dernier préparatif ;on se hâtera du Cap et de la Butte, du Calvaire et du Sud et l'on trouvera place, quand même, en se tassant, dans l'église illuminée, que les notes du nouvel orgue animent d'une puissante vie.

L'Eglise fait bien les choses. Quelle majesté dans les cérémonies ! Et comme les chants traduisent fidèlement le bonheur intime ! Nous n'avons pas entendu « Minuit, chrétiens » ; et certains en ont été déçus. Cependant, elle était belle la cantate de l'Abbé Brun... , peut-être trop savante. Félicitons, sans ambages, les deux scholas que l'on sent, de plus en plus, maîtresses de leurs moyens.

Au sanctuaire, la messe pontificale attire les regards et les coeurs. Après l'évangile, le R. Père Letourneur précise le dogme de l'Incarnation et alimente la foi de tous en Jésus, fils de Dieu, né pour nous à Bethléem. L'office se poursuit, dans le calme et la ferveur. A la Communion, il faut un service d'ordre pour endiguer le courant des fidèles qui s'approchent de la Table Sainte tandis que retentissent de plus belle les chants populaires de Noël.

Quand la foule s'écoule, il est une heure et demie. Beaucoup restent pour la seconde Messe, et même pour la troisième. Et puis c'est la joie du retour, le réveillon, les surprises des petits en face des présents de Jésus....



ans nos œuvres, — L'arbre de Noël.— Au Collège et à Ste Croisine la plus grande partie des sommes récoltées par nos quêteuses bénévoles a été employée à l'achat de chaussures et autres pièces de vêtements. La petite fête traditionnelle a cependant eu lieu apportant une joie exubérante dans toutes les classes.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui ont voulu prendre sur leurs ressources pour les enfants pauvres.

Au « Foyer Paroissial », le tirage de l'arbre de Noël a fait un grand plaisir aux jeunes gens qui s'étaient fait inscrire. Un petit goûter, bien nourri, semble, avait précédé cette séance. Un pe'tit mot du Père Directeur rappela la bonne entente, l'union qui doit exister entre les membres du Patronage, le bon exemple à donner et le dévouement dont il faut, à l'occasion, faire preuve....



La séance récréative des religieuses. — Le dimanche 29 décembre, une nombreuse assistance eut l'occasion d'applaudir les enfants des écoles de nos bonnes religieuses. M. l'Administrateur, accompagné de M^{me} Barrillot, M. le Maire et Madame, le docteur Vernier, médecin chef de l'Hôpital, avaient bien voulu honorer de leur présence cette charmante soirée où les petits garçons, dans la troupe des matelots revêtus de suroits, rivalisèrent avec les jeunes filles dans les pièces intitulées : « Le sourire de Jésus, Les trois Mages ; La plus belle fleur. »

Budgets. — Nous trouvons au J. O. de St Pierr^s et Miquelon plusieurs arrêtés portant approbation du budget pour l'exercice 1936.

Chambre de Commerce :	75.550 fr.
Commune de St Pierre :	540.525 fr.
Commune de Miquelon :	36.799 fr.
Commune de l'Île :	42.260 fr.
Bureau de Bientaisance:	157.400 fr.

Le dernier chalutier. — Le dernier chalutier à quitter la port de St Pierre a été « l'Aspirant Brun ». Avec un sérieux retard sur les autres bâtiments de pêche il n'a pris la mer que le 7 Janvier. Dès le 4 il avait reçu sa patente mais le mauvais état de sa tuyauterie a été cause de son délai.

Au Palais de Justice, à Tourcoing

A l'audience solennelle d'installation du Tribunal de Commerce, le président, M. Rasson, a terminé son discours par ces magnifiques paroles, qui furent fort remarquées et très applaudies :

« Nous nous sentirons enfin et surtout soutenus par Dieu, qui ne nous marchandera pas l'aide que nous prions de nous accorder. Mes chers collègues, le Christ qui étend dans cette salle ses bras au-dessus de nos têtes n'est pas pour nous un vague symbole : il est une réalité vivante, que dis-je, il est la Vie elle-même, et rien de vivant ne peut durer ici-bas sans lui. Nous lui demanderons d'éclairer nos consciences, de diriger notre jugement, car il est toute vérité et toute justice ; nous lui demanderons aussi, car il l'est toute charité, de bénir nos efforts pour écarter la colère destructive et ramener la paix féconde, pour concilier et réconcilier.... »



Un peu de notre Histoire (139).

- 1828-1829 - (Suite)

Notons que dans la même louable intention la question de l'exportation des produits de pêche aux Antilles et celle du rétablissement normal des primes à l'encouragement de la pêche, question qui avait été déjà discutée à plusieurs reprises en Conseil de gouvernement et fait l'objet en 1822, 1825 et 1826 de communications au Département, retenaient toujours l'attention du ministre qui dans un rapport au Roi le 19 Janvier, sur le projet de budget de la colonie pour 1829, s'exprime ainsi :

« Conformément à la décision royale du 15 de ce mois, une somme de « 70.000 francs est allouée sur le produit de la rente de l'Inde à titre de « dotation pour 1829, en faveur de ces îles, qui n'ont de revenus que quelques droits locaux, dont le produit annuel s'élève seulement à 2000 fr.

« Je m'occupe avec persévérance des moyens de multiplier les importations aux Antilles françaises de cargaisons de morues, provenant directement de Saint-Pierre et Miquelon, et j'ai récemment entretenu M. le Ministre des manufactures du Commerce des moyens d'y faire établir un entrepôt de morue français, qui serait destiné à approvisionner la Martinique et la Guadeloupe, pendant le temps où elles ne reçoivent plus d'envois directs du lieu de pêche.

« Cet établissement pourrait concourir puissamment à accroître la pêche française en préparant la prohibition si désirable de la morue étrangère dans nos Antilles, qui s'affranchiraient ainsi du tribut qu'elles payent au Commerce américain, tribut d'autant plus regrettable qu'il concourt à dépoiller constamment les colonies des valeurs circulaires nécessaires à leur agriculture et à leur commerce.

« L'allocation des primes ayant paru prêter à quelques abus aux Antilles, je me suis occupé de les réprimer par des moyens sur l'efficacité desquels j'ai droit de compter. Aucun de ces abus n'a eu lieu au surplus à Saint-Pierre et Miquelon et les habitants de ces îles méritent en général, par une conduite sage et laborieuse, tout l'intérêt de votre Majesté. »

Hélas ! Comme en 1823, la tentative du ministre pour le rétablissement de la prime, subissait un nouvel échec.

Quant aux relations de Saint-Pierre et Miquelon avec les Antilles, les lecteurs ont pu se rendre compte dans cette revue, ce ce qu'en pensait le Commandant Borius. Nous ne reviendrons pas sur cette question, pour le moment du moins.

(A suivre)

E. S.



LE PANSEMENT

————— * —————

Le Bon Dieu vient de traverser le long couloir de la clinique.... En apercevant de loin le prêtre portant le divin consolateur, le vieux chirurgien, selon son habitude, n'a pu retenir un sourire sceptique. Il sait, lui, qu'elle est irrévocabllement perdue, la jeune fille qui attend l'Hostie !

Très pâle, les yeux clos et les mains jointes, *Alice* repose sur son lit blanc de clinique.... Ses lèvres semblent sourire et parfois remuent légèrement : sa physionomie est sereine. elle fait son action de grâces... *Jésus* vient de descendre dans son cœur.... Alice lui a demandé d'être courageuse et, contrairement à ce que croit le vieux docteur, elle accepte le sacrifice de sa vie pour le triomphe de l'Eglise et la conversion des pécheurs. Elle sait que dans deux heures il lui faudra souffrir cruellement....

**

Le docteur vient d'entrer dans la chambre d'Alice qui l'a accueilli par un sourire.... *Pauvre petite, se dit-il, elle sourit encore en me voyant, elle a donc bien envie de vivre et se fera illusion jusqu'au bout !* » L'infirmière l'a suivi, poussant le chariot roulant où les pinces voisinent avec le coton et l'éther. Le chirurgien défait le pansement.... hoche la tête.... prend un tampon d'éther.... une pince.... et le supplice commence. Par la pression des doigts, le pus gicle en un flot verdâtre et Alice s'est mordu les lèvres pour ne pas se plaindre....

Le docteur la regarde, anxieux de savoir pourquoi elle ne crie pas ; la paralysie qu'il redoute depuis longtemps déjà aurait-elle maintenant anéanti ce corps au point de le rendre insensible ? Devant le visage contracté d'Alice il aperçoit que la souffrance a été violente au contraire et il lui demande : « *Est-ce que je t'ai fait mal, petite ? — Un peu* », répond Alice sur un ton qui veut dire : beaucoup; puis elle ajoute immédiatement : *Continuez, docteur, je peux encore supporter !* » Une seconde pression des doigts, un second flot de pus verdâtre.... la curette s'agite dans le trou béant.... les pinces rapprochent les chairs.... et c'est tout ! Le supplice est terminé, mais Alice n'a pas crié ; pourtant une pâleur affreuse atteste l'acuité de la douleur....

Alors, de plus en plus intrigué de cette énergie insoupçonnée, le vieux chirurgien en plaçant le large coton protecteur interroge sa jeune mala-



de : « *je l'ai fait mal, petite, j'en suis certain ; pourquoi n'as-tu pas crié ? pourquoi es-tu si courageuse aujourd'hui ?* » Et Alice, fixant sur lui ses beaux yeux candides, répond simplement : « *Parce que j'ai communiqué ce matin ! . . .* »

Cette réponse inattendue fait perler deux larmes aux paupières du docteur, qu'il heureusement pour son amour propre, le lorgnon dissimule . . . Et pour ne pas pleurer devant cette grandeur d'âme, il s'empresse de sortir bien vite.

**

Parce que j'ai communiqué ce matin ! » Il le sait bien qu'Alice a reçu le Maître et il avait souri malicieusement en voyant le prêtre franchir le seuil de cette chambre . . .

Lui, l'incroyant, commencerait-il à comprendre enfin qu'au-dessus de ses piqûres savantes et de ses instruments il y a quelque chose de plus adoucissant : la visite du Bon Dieu . . . En parcourant le long couloir il ne put s'empêcher de comparer l'attitude d'Alice à celle de tant de révoltés qui, en ces chambres de clinique, se cabrent si souvent dans l'attente de la mort . . .

Et voici que, comme une obsession, cette phrase chante aux oreilles du docteur, simple phrase qui pour Alice semblait si naturelle, mais qui pour lui fut un trait de lumière :

« *Parce que j'ai communiqué ce matin !* »

Edmée PILLETTE.

Venez en sabots... venez !

Un jour, le cardinal Mercier disait à un groupe de fidèles : « J'ai appris que plusieurs ne viennent plus à l'église parce que l'infortune des temps ne leur permet pas d'avoir aux pieds autre chose que des sabots, et ils n'osent pas se présenter ainsi devant Dieu . . .

« Mes enfants, vous avez tort. Ne soyez pas gênés d'être pauvres près de Jésus-Christ qui était plus pauvre encore, dans sa crèche de Bethléem. Certaines personnes de haut monde, très bien habillées, mais trop peu habillées, devraient être gênées en présence de Notre Seigneur. Mais vous, tenez-vous hardiment devant lui, en sabots ! »



Chronique de l'Île-aux-Marins

BAPTÈME. — Est devenu enfant de Dieu et de l'Eglise.

Le 15 décembre, — SALIOU, Hubert-Hervé-Philippe ; Parrain : Louis Laignoult ; Marraine : Léonie Nicolas.

Noël. — Depuis plusieurs lustres, vingt ans, disent les Anciens, l'Île n'avait pas connu de cérémonies aussi touchantes, pour célébrer l'anniversaire du Christ. Hâtons-nous, cependant, de le dire, ce succès nous le devons, au concours de quelques bonnes âmes, éprises du goût musical, et désireuses de mettre leur talent au service de l'Eglise.

A onze heures trois quarts, la procession, composée des enfants de chœur et des quatre benjamines du catéchisme habillées de blanc, aux ailes d'anges, et portant sur un char orné de roses le Petit Enfant Jésus, fait son entrée solennelle dans l'église, tandis que la chorale, accompagnée par l'harmonium et le violon, entonne le cantique populaire et bien approprié :

Les Anges dans nos Campagnes,
Ont entonné l'hymne des Cieux.

Le cantique sera continué pendant le parcours de la procession et durant l'encensement à la crèche. Au retour dans le chœur, une pastorale « Noël », exécutée par l'harmonium et le violon produit un effet agréable. Puis, dans le silence impressionnant de l'assistance, on goutte, avec un plaisir toujours nouveau, le beau chant : « Minuit, chrétiens » donné avec ampleur et assurance par l'un des chantres, Constant Jugan.

Et que dire de la messe solennelle, chantée avec tant d'enthousiasme, je ne dirai pas par la foule, l'Île ne la connaît pas, mais par toute l'assistance ; de la messe de l'aurore, durant laquelle, deux soprani, Ernest Patrice et Edouard Franchet, se sont distingués par la pureté de leurs voix si expressives dans les vieux cantiques de Noël. Nous nous en voudrions de ne pas mentionner le jeune violoniste, Louis Arrondel, vraiment maître de son ar- chet, qui a accompagné par son violon tous les chants de ces inoubliables cérémonies de Noël. Nous lui adressons, ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué à rendre si attrayante cette solennité, un cordial merci !

L'arbre de Noël. — Malgré la dureté des temps, des paquets de bonnes choses : vêtements, chaussures, jouets, bonbons ont afflué de St Pierre à l'Île, et la loterie a pu être effectuée le dimanche 5 Janvier, à l'issue des Vêpres. Si tous les enfants n'ont pas eu de très beaux lots, tous, du moins, furent contents de ce que le sort leur avait réservé. Que les généreux dona- teurs de St Pierre trouvent, ici, l'expression de notre profonde gratitude.



Chronique de Miquelon

BAPTÈME. — Est devenu enfant de Dieu et de l'Eglise,

Le 29 décembre. — DETCHEVERRY Alfred ; Parrain : Louis Detcheverry ; Marraine : Ernestine Laborde.

MARIAGE. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

Le 8 janvier. — VIGNEAU Marc et AUDOUX Georgette.

SÉPULTURE. — A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 30 décembre. — GASPARD Joseph.

**

La fête de Noël. — La fête de Noël a été favorisée d'un temps superbe malgré la légère couche de neige qui aurait manqué au décor. La traditionnelle procession des enfants escortant le petit Jésus porté par quatre d'entr'eux ajoute un charme tout particulier à la Messe de minuit à laquelle toute la paroisse se fait une joie d'assister. Les Communions ont été nombreuses. Pour la première fois la paroisse a joui d'une belle illumination électrique. La modeste crèche en a été particulièrement embellie. Les paroissiens ont eu à cœur de témoigner leur joie et leur reconnaissance à leur dévoué Pasteur à qui ils doivent le bienfait d'un si appréciable éclairage. Une quête faite à la Messe de Minuit par le R. Père Curé lui-même a de beaucoup dépassé ses espérances.

Deuil. — Le vapeur postal « Le Béarn » arrivait à Miquelon le dimanche 29 décembre pavillon en berne. Il portait de St Pierre le corps de M. Joseph Gaspard parti gravement malade quinze jours auparavant en vue d'y subir une intervention chirurgicale. Le courageux malade a succombé malgré les soins dévoués qui lui ont été prodigués. Selon son désir de reposer auprès des siens il a été transporté à Miquelon. M. le Curé, entouré de la foule de parents et d'amis, s'est rendu au débarcadère témoigner sa sympathie à la famille éploquée. Il a ensuite accompagné le corbillard jusqu'à la maison mortuaire.

L'hiver. — Le froid qui avait fait son apparition au début de décembre n'a été qu'une fausse alerte. La neige a disparu grâce au beau soleil qui nous favorise de ses agréables visites et donne presque l'impression que nous sommes transportés sous des cieux plus cléments.





Mon Fils est mort... Je le pleure...

Cette jolie histoire me fut contée à Lyon, il y a quelques années.

Une fillette de la campagne arrive en ville par le chemin de fer, avec son panier et ses petits paquets, pour entrer en condition dans une famille respectable. Mais, à la gare, elle s'aperçoit avec terreur qu'elle a perdu l'adresse de la maison où elle était attendue. La voilà seule, sans argent, perdue dans cette grande cité, exposée à bien des périls. Que va-t-elle deviner?

Or, la petite a toujours eu une dévotion particulière à la Vierge. Là-haut, sur la colline dominant cette ville dont elle a peur, elle voit se dresser la Basilique de N. D. de Fourvières. Elle passe le pont, gravit les pentes, et va s'agenouiller devant la bonne Vierge, se recommande à elle, dans une ardente prière ; puis comme elle sort de l'église, un jeune homme vêtu de noir, dont la physionomie respire la bonté, s'avance vers elle, lui demande pourquoi elle a le front soucieux et les yeux rouges.

A cet inconnu qui lui inspire confiance, la jeune paysanne avoue la cause de son malheur.

« Allez donc, lui dit alors le jeune homme, chez madame une telle, qui demeure en ville, à tel endroit. C'est ma mère. Vous lui direz simplement que c'est son fils qui vous envoie. Allez, vous serez bien reçue ! »

La fillette obéit, se rend à l'adresse indiquée, est d'abord introduite dans un salon où se trouve un portrait fort ressemblant de l'obligant jeune homme. Puis une dame âgée, en grand deuil, la rejoint et l'interroge. Mais quand la jeune fille lui dit : « Je viens de la part de votre fils », la vieille dame poussa un cri de douleur :

« Mon fils est mort !Je le pleure depuis trois ans ! »

Alors, la petite paysanne, éperdue et tremblante, raconte son aventure, sa prière à Notre-Dame, sa rencontre et son entretien, sur le seuil de l'église, avec ce jeune homme dont voici le portrait.

On devine le dénouement. Ce n'est pas comme une servante, c'est comme une fille d'adoption que la pauvre mère accueille cette pieuse enfant, à elle adressée par son fils qui est au Ciel.

François COPPÉE,
de l'Académie Française.



Pour l'Ame de Maman

Un enfant de neuf ans venait d'assister aux derniers moments de sa mère. Des lèvres mourantes, il avait entendu cette suprême recommandation :

« Mon enfant, tu prieras bien pour moi, n'est-ce-pas ?... »

Et dans le cœur du petit germe cette pensée sublime :

— La plus belle prière, c'est la Messe... Je veux être prêtre et je dirai la Messe pour maman...

Réabonnements.

Etats-Unis : \$ 1.00.— Canada : 80 cents.— France et St Pierre et Miquelon : 10 francs.— Autres pays : 15 francs.

Les réabonnements sont reçus en décembre ; à St Pierre, chez M. et Mme Gloanec ; à l'Ile et à Miquelon, chez le Père Curé.

Les réabonnements de France et de l'Etranger sont reçus au Presbytère de St Pierre.

Nous prions nos chers abonnés de nous envoyer au plus tôt le montant de leur abonnement pour 1936.

Inutile de dire qu'ils nous rendraient service, en permettant de continuer, dans des conditions moins onéreuses, la publication de ce modeste périodique.

Paul Detcheverry

Réparations-Montages Radios tous genres.

Test de lampes-Condensateurs, résistances
et tout genre matériel radios.

Lampes « Sylvania ».

Radios récepteurs « Knight ».



SAINT-PIERRE (îles Saint-Pierre et Miquelon)

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires.
Entrepreneur en tous genres.

Mme AUG. OLLIVIER

Grand choix Sweaters
Layette Mercerie
COURONNES MORTUAIRES

A. Dugué & Fils

Boucherie — Charcuterie — Légumes—
Œufs, etc. — Fournisseur des navires.

PAUL DETCHEVERY

CHARGE et entretien d'ACCUS
montage et dépannage de postes ré
cepteurs Radio

A Vendre:

Une auto *Ford* bon état. S'adresser à Mme Vve Autin.

Automobile *très bon état de marche* prix : 2000 francs.

S'adresser à M. Joseph Michel

Une Maison 15.000 francs S'adresser à M. Maurice Briand

Un doris S'adresser à M. Elie Jugan, *Ile aux Marins*.

Un Piano, S'adresser au Foyer Paroissial.

Propriétées situées à l'angle des rues Brue et de la Pendrière,

J. et E. MACÉ

Maison L. Alain rue *Raymond Poincaré*

S'adresser chez Mme Vve E. Briand.

Une maison rue *Brûlé* S'adresser à M. Gabriel Téletchéa

Un Radio National en très bon état bon marché.
S'adresser à M.G. Salomon

Une propriété

S'adresser à Théodore Girardin



ALBERT BRIAND
Rue de la Poudrière.
Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

HOTEL LALANNE
QUAI DE LA RONCIÈRE
LA « MORUE FRANÇAISE »
Sous-Agence Nord
Denrées de toutes sortes.

SALON DE LECTURE

CONFORT MODERNE

BORDEAUX 26, 66 A

ENGLISH SPEECH

SE HABLA ESPAÑOL

AD. TÉLÉG : PYRÉNÔTEL-BORDEAUX

BORDEAUX
HÔTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES
12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14
TÉLÉPH. 45.50

A. LAPARGOUTTE
PROPRIÉTAIRE

EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE

CHAUFFAGE CENTRAL

TELEPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES

H. A. PATUREL

Commission Consignations

Gros et détail

Epicerie, Vins et Spiritueux

Biscuits fins Confiserie, Fruits

Légumes, grains, foin, charbon

Confection, Chaussures etc.

Représen'tant

The Ogilvie Flour Mills Co. Montreal

Newfoundland Canada Steamships Limited

Shaw Steamships Company.



VETEMENT TIP TOP TAILORS Limited.

HIVER 1935 - 1936

Nous sommes heureux de vous présenter, cet hiver, notre catalogue qui contient les modèles les plus riche. Il ainsi qu'un grand choix d'échantillons de tissus de haute qualité pour complets et pardessus, fixés sur mesure au prix unique de

S 24

Nos efforts conjugués avec ceux de nos fabricants de tissus qui ont su s'adapter à la hauteur des circonstances, n'ont eu qu'un but, celui de vous satisfaire, celui de vous présenter des articles de qualité irréprochable qui ne suffre pas et qui n'a craigné aucune comparaison avec tout ce qu'on peut vous montrer. Avec tout ce que nos multiples imitateurs ont mis sur le marché,



The BERGER Tailoring Co Limited

Nous avons pour cette saison multiplié le nombre de nos modèles ainsi que ce qui de nos échantillons de façon que votre choix puisse être élargi vous pourrez choisir le complet ou pardessus dont le prix sera accessible à votre bourse puisque nous avons des tissus aux prix de

\$ 19,50 à 31,85

La Maison Berger vous livrera un complet ou pardessus fait à vos mesures qui vous donnera entière satisfaction.

Renseignements et échantillons chez:

Etienne DAGUERRE

distributeur pour les îLES ST PIERRE et MIQUELON.

Imp. du « Foyer Paroissial » — Le sérant : J. LETOURNEUR.



LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège Social à TORONTO, Canada.

Notre Banque est plus qu'uniquement un lieu où l'on peut en toute sécurité placer des fonds; c'est aussi une institution dont l'intention et le but sont d'aider ses clients dans la sage direction de leurs intérêts financiers et commerciaux.

Nous sommes organisés de façon à bien vous servir en ce qui concerne tout ce qui intéresse la Banque, y compris la vente des traites, de mandats-espèces, de chèques pour voyageurs, et de lettres de Crédit.

Venez, sans hésiter, nous consulter sur toutes questions au sujet des opérations de Banque.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Capital versé : 30 Millions de Dollars

Fonds de Réserve : 20 Millions de Dollars

Succursale de St-Pierre & Miquelon

J. R. PILION

Directeur.